

# CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

en développement régional  
et économique

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE

## CONTEXTE

Les régions se développent à des rythmes différents, souvent en fonction de la performance des entreprises individuelles. Comment favoriser le développement des régions? Est-ce que les aspects économiques devraient primer sur les autres aspects dans le développement régional? Autant de questions qui sont fondamentales pour expliquer l'état des disparités régionales et les écarts de niveau de vie entre les régions.

La comparaison des trajectoires de développement à partir d'une approche désagrégée permet de mieux comprendre l'état actuel des disparités régionales. Elle permet également d'étudier le développement des régions non métropolitaines en explorant non seulement les différences entre les régions, mais également les différences pouvant exister à l'intérieur même de ces régions : une façon très peu explorée jusqu'à maintenant. Une approche quantitative basée sur les données spatiales individuelles, autant pour les entreprises que pour les ménages, permet de mieux comprendre les tendances à l'échelle locale et de les relativiser face aux tendances globales. Cette approche, plus complète, permettra ainsi de mieux orienter les actions à privilégier pour un meilleur développement.

## OBJECTIFS

La Chaire de leadership en enseignement (CLE) en développement régional et économique vise à jouer un rôle central dans la formation des futurs décideurs et aménageurs, mais également à bonifier les compétences et la formation des étudiants en adoptant une approche permettant un lien direct entre la théorie et la pratique.

Cette CLE a également pour objectif d'outiller les planificateurs et les développeurs régionaux qui seront en mesure de dresser un portrait global d'une région donnée et de proposer des interventions locales et régionales dans le développement économique.

L'accent mis sur les méthodes quantitatives permettra d'analyser, dans un contexte de grands nombres, les tendances et les particularités notées sur le territoire, d'en tirer des conclusions permettant d'orienter les politiques futures de développement régional et d'aménagement du territoire, et de proposer une multitude d'outils d'aide à la décision dans un contexte de planification intégrée.



## TITULAIRE

**Jean Dubé** possède un baccalauréat et une maîtrise en économique ainsi qu'un doctorat en aménagement du territoire et de développement régional (Université Laval, 2010). Originaire du Témiscouata, il a travaillé au ministère des Finances du Québec (MFQ), de 2002 à 2005, avant d'être professeur à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de 2010 à 2014, puis professeur agrégé à l'Université Laval.

M. Dubé est l'auteur de plusieurs publications scientifiques sur le développement régional et l'immobilier et d'un livre spécialisé en statistique spatiale. Il est également formateur associé au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), professeur invité au Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-USC) et à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) ainsi que rédacteur francophone pour la *Revue canadienne des sciences régionales (RCSR)*.

Ses champs de recherche sont le développement économique local et régional, l'emploi, les facteurs qui influencent les prix de l'immobilier, l'analyse des politiques publiques, les dynamiques territoriales et la modélisation.



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## PARTENARIAT

La CLE en développement régional et économique voit le jour grâce à l'appui financier de Mouvement Desjardins qui a accepté d'investir un montant de 265 000 \$ sur une période de 5 ans.

Ce don, additionné au montant fourni par la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design, contribuera à soutenir la Chaire pour les cinq prochaines années et à créer un poste de professeur à la Faculté. Par la suite, la ressource professorale sera entièrement financée par l'Université.

### Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

## CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011, un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

### Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Dispenser un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



### Pour information

Jean Dubé, professeur agrégé  
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design  
École supérieure d'aménagement du territoire  
et du développement régional  
418 656-2131, poste 6763  
jean.dube@esad.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :  
418 656-2131, poste 2056  
cle@vrr.ulaval.ca

